

1.2.2 REGLEMENTS PARTICULIERS DES EPREUVES PAR EQUIPES**1.2.3-1 PAR EQUIPES JEUNES****FRANCE V ANGLETERRE GIRLS****REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement peut être modifié par le Comité de l'épreuve avec l'accord des capitaines des équipes.

CONDITIONS DE SELECTION DE L'EQUIPE DE FRANCE

Chaque Nation sélectionne ses propres équipières.

L'équipe de France est sélectionnée de la manière suivante : **6 JOUEUSES**

- les **6** joueuses sont désignées par wild cards

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Moins de 18 ans : nées en **2000** ou après

Accompagnateurs :

- Les capitaines peuvent, au choix, être donneur de conseil ou cadet
- Les coachs ne sont pas autorisés à caddeyer

FORME DE JEU**Déroulement de l'épreuve :**

6 simples / match play

Ordre de jeu : L'ordre de jeu est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe.

Classement :

- Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante.
- En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0,5 point pour chaque équipe).
- L'équipe victorieuse est celle totalisant le plus de points à l'issue de la rencontre.
- En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, le trophée reste en possession de l'équipe précédemment victorieuse.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf.

Les récompenses seront distribuées pendant la remise des prix de la qualification des Internationaux de France U21 Filles.